

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 14 NOVEMBRE 2016 À
18 h 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres :
Rosaire Labrie, Daniel Mallet, Camille Gionet, Marie-Soleil
Landry, Mariette Paulin, Yves Roy et Mario Vienneau

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : huit (8) personnes dans la
salle dont un (1) journaliste, TV Rogers ainsi que Marc
Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale,
Aline Landry, gestionnaire des arrêtés, Daniel Landry, agent
de développement et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à
l'ordre vers 18 h 30.

2016-341

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée
par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter l'ordre
du jour tel que proposé. Adoptée

2016-342

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2016-343

Présentation du Centre
d'animation jeunesse

L'animatrice Dannie Nathalie Michon, ainsi que la
présidente, Marie-Michèle Michon et deux autres membres du
conseil d'administration font une présentation du Centre
d'animation jeunesse et leurs activités.

2016-344

Proclamation – Journée anti-
intimidation

ATTENDU QUE bien des gens de Ville de Caraquet ont
vécu ou vivent avec l'intimidation;

ATTENDU QUE l'intimidation est un comportement appris
et qu'il se produit dans plus de milieux que seulement dans
les cours d'école;

ATTENDU QUE l'intimidation n'est pas confinée aux
enfants seulement;

ATTENDU QUE les gens et les communautés peuvent
empêcher l'intimidation avant qu'elle ne devienne un
problème;

ATTENDU QUE le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable Brian Gallant, a désigné le 16 décembre comme journée anti-intimidation au Nouveau-Brunswick;

POUR CES MOTIFS, je, Kevin J. Haché, maire de la Ville de Caraquet proclame, par la présente, le 16 décembre 2016 comme journée anti-intimidation.

2016-345

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage et fixant la date de la réunion publique – Variété Caraquet

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Yves Roy;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a décidé par voie de résolution le 20 juin 2016 d'adopter une modification à l'arrêté adoptant le plan municipal et à en donner avis au public conformément aux prescriptions de l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme dans le journal l'Acadie Nouvelle le 7 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi nécessaire de modifier l'arrêté de zonage;

CONSIDÉRANT QUE l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés modificateurs;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier dans les délais prescrits par l'article 68 les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 12 décembre 2016 en la salle du conseil de Caraquet, NB à 18 h 30. Adoptée

2016-346

Lecture et adoption des procès-verbaux

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 17 octobre avec correction et des assemblées extraordinaires du 31 octobre et 8 novembre 2016. Adoptée

CORRECTION À APPORTER:

2016-306 : On devrait lire : « ...il est résolu de mandater l'administration municipale à soumettre des propositions quant à la réorganisation des quartiers. », au lieu de « ...il est résolu de mandater l'administration municipale à soumettre des propositions quant à la réorganisation du conseil. »

2016-347

Questions non réglées
découlant de ces procès-
verbaux

Aucune question non réglée découlant de ces procès-
verbaux.

2016-348

Exposé des membres du
conseil

La conseillère Marie-Soleil Landry présente un rapport.
Ce rapport est en annexe au présent procès-verbal.

Le conseiller Camille Gionet invite les gens à assister aux parties de hockey interscolaire de la PLM au Colisée Léopold-Foulem. Il mentionne qu'un tournoi aura lieu du 24 au 27 novembre prochain.

Le conseiller Yves Roy a assisté à une rencontre de la Commission des services régionaux en remplacement du maire. Le ministre Bill Fraser était présent. Le sujet était la Route 11 du rond-point de Bertrand à Janeville et de Néguac à Miramichi. Le conseiller Roy rapporte que ces sections de la Route 11 ne sont pas dans les priorités du ministre Bill Fraser. Toutefois, la CSR lui a demandé d'amorcer l'étude pour ces deux sections. Le ministre Fraser considérera cette proposition. Une autre rencontre est prévue prochainement.

2016-349

Correspondance reçue et
envoyée du mois d'octobre

Les membres du Conseil passent en revue la
correspondance reçue et envoyée du mois d'octobre 2016.

2016

2016-350

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2016-351

Suivi des dossiers

Le directeur général mentionne que la démolition de l'Épicerie Ste-Anne a connu un délai pour cause de permis du ministère de l'Environnement et d'Énergie NB. La conseillère Mariette Paulin demande si les gens peuvent entrer et se servir avant qu'elle soit démolie. Des vérifications seront effectuées auprès de l'entrepreneur.

La conseillère Marie-Soleil Landry demande si des enseignes lumineuses pour d'autres passages pour piétons sont prévues. Le directeur général répond que oui. Elle suggère d'attendre, car le plan de ré-urbanisation du centre-ville propose autre chose à certains endroits, en particulier le passage pour piétons près du Grains de folie.

À ce sujet, le maire mentionne que la campagne de sensibilisation pour piétons et automobilistes est commencée.

Le conseiller Mario Vienneau mentionne que les citoyens de la rue Louis de Lantaigne sont très contents de l'asphaltage. Toutefois, il demande si les accotements seront terminés avant l'hiver. Le directeur général mentionne que oui.

2016-352

Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public.

2016-353

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée; la séance est levée vers 19 h 02.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

Rapport de la conseillère Marie-Soleil Landry

Le 14 novembre 2016

Centre-Ville Caraquet

Centre-Ville Caraquet a fait l'embauche de Jessy Godin pour une période de 6 mois grâce au nouveau programme « Fonds pour les jeunes. »

Le Club de Motoneige Nord-Est organise une Parade de Noël le dimanche 11 décembre. La parade partira de l'église vers 18 h 30 et se terminera au Carrefour de la Mer de Caraquet. Les commerçants sont invités à participer avec leur char allégorique. La personne contact est monsieur Ronald Lanteigne, président du Club de motoneige.

Musée acadien

Il y a eu une augmentation du nombre de visiteurs. Une journée porte ouverte a eu lieu pendant le festival acadien. Le musée a reçu beaucoup de nouveau objets des gens du Grand Caraquet.

L'exposition sur les vétérans de 1^{ère} et 2^e guerre mondiale a été très appréciée. L'an prochain, il y aura une nouvelle exposition sur la vie et l'œuvre de Nazaire Dugas, premier architecte acadien des Maritimes.

Nouveauté 2017 : L'entrée sera gratuite les dimanches pour la période de juin à octobre, et ce afin d'inciter les gens locaux à venir visiter le musée.

Bibliothèque

La Bibliothèque publique Mgr-Paquet a reçu le 4 novembre dernier le Prix d'Innovation des bibliothèques publiques de la Région Chaleur pour l'initiative en partage en alphabétisation. Elle s'est mérité un chèque de 250 \$ qui servira pour l'achat de nouveaux livres.

Imaginons la Péninsule autrement

J'ai discuté avec la directrice de la chambre de Commerce, madame Véronique Savoie pour voir à la possibilité d'ajouter un nouveau prix au prochain Gala Commerc'Or afin d'inciter nos commerçants à être plus écologique (recyclage, panneau solaire etc.)

Festival acadien

75 personnes ont participé à la consultation publique du 1^{er} novembre dernier.